

Turquie : la grève interdite se poursuit et gagne !

Le 20 janvier, 2 200 ouvriers de la métallurgie syndiqués au syndicat Birleşik Metal İş (confédération DISK) se mettaient en grève sur 29 lieux de travail. La décision avait été prise un mois auparavant, pour protester contre l'intransigeance des patrons de la métallurgie dans le cadre des négociations sur la convention collective, notamment pour la question des salaires. Comme souvent, des multinationales françaises ou implantées en France, telles que General Electric, Schneider Électrique, Schneider Energie ou encore ABB Électrique, et GE Grid (filiale d'Alstom) étaient concernées.



Le jour même, le gouvernement annonçait le report de 60 jours, c'est à dire l'interdiction de la grève, invoquant des risques de « troubles à la sécurité nationale ». Ce n'est pas la première fois qu'une grève de métallurgistes est interdite. Depuis 2002, le droit de grève de plus de dizaines de travailleurs et travailleuses dans les secteurs de la verrerie, du plastique des mines et de la métallurgie a déjà été bafoué par de telles interdictions. En 2015, une grève de plusieurs milliers d'ouvriers de la métallurgie avait été interdite par le gouvernement. **Le 18 janvier, le gouvernement annonçait l'interdiction de la grève dans l'usine Asil Çelik Sanayi où travaillent 674 ouvriers.**

Les ouvriers ont décidé de poursuivre la grève malgré l'interdiction. Ils étaient déterminés à ne pas céder, ni au gouvernement AKP au service des patrons et employeurs et qui bafoue le droit de grève garanti par la Constitution, ni aux menaces de licenciements des patrons. **« En tant qu'ouvriers membre de Birleşik Metal İş, nous ne reconnaissons pas et ne nous soumettons pas à la décision d'interdiction de la grève par le gouvernement. Nous allons défendre le droit de faire grève durant les négociations de convention collectives, qui est l'une des conquêtes de la classe ouvrière »,** déclarait le syndicat Birleşik Metal İş. La grève a pris fin suite à un accord entre le syndicat Birleşik Metal İş, le ministère du travail et EMIS, le syndicat des patrons de la métallurgie concernant la convention collective couvrant 2 200 ouvriers et valable pour la période 2016-2018. L'accord impose des **augmentations de salaires d'environ 7 %** sur le salaire horaire durant les 6 premiers mois, puis des augmentations correspondant à l'inflation plus un point pendant deux ans. Les allocations sociales sont augmentées de 27 %, le paiement des heures supplémentaires pour les heures travaillées durant les fêtes religieuses passe à 200 %. L'accord prévoit également un congé payé de 4 jours dans le cas de décès familiaux et un jour de congé payé pour la journée des handicapés. Les ouvriers travaillant à ABB ont obtenu le droit à une assurance maladie. Birleşik Metal İş, a déclaré **« Nous avons gagné par la grève, contre l'interdiction de la grève. Cet accord est une première du point de vue des conquêtes obtenues. En plus de ces droits obtenus, la conquête de droits par la lutte menée contre l'interdiction de la grève est d'une importance capitale. L'interdiction de la grève a été surmontée de fait par cette lutte. »**

Mais la répression se poursuit ! Le 25 janvier au matin, à Izmir, **37 membres d'Egitim-Sen (Enseignement, confédération KESK) ont été arrêtés-es à leur domicile par la police antiterroriste** et placés en garde à vue pour avoir participé à la grève du 29 décembre 2015, organisée par diverses forces syndicales dont KESK pour demander la paix. L'État assimile cela à une **« action illégale et de soutien au terrorisme »**. Egitim-Sen a dénoncé l'intimidation : **« les décisions de garde à vue, infondées du point de vue du droit, sont une menace et une intimidations contre tous ceux qui résistent aux pratiques autoritaires du pouvoir. Ce sont les activités syndicales qu'on essaie d'entraver. Le fait que des personnes dont le métier, l'adresse sont connus, et qui se seraient allées donner leurs dépositions si elles y avaient été appelées, soient arrêtées de cette manière et mises en garde à vue est une manifestation claire de la conception du pouvoir qui considère l'usage des droits et libertés syndicales comme un crime »**. Il s'agit de la continuation d'une longue série de garde à vue, suspensions, mutations forcées pour les syndicalistes ayant participé à cette grève.

Union syndicale
Solidaires

NOTE N°4 (Janvier 2017)
TURQUIE / KURDISTAN

Depuis le coup d'état manqué de 15 juillet 2016, un régime de dictature d'inspiration turque s'est imposé. Cette situation a entraîné des milliers de morts, des milliers de blessés et des centaines de milliers de réfugiés. Ce bulletin a pour objectif de faire le point sur la situation et de mettre en valeur les initiatives prises par les syndicats de Solidaires afin de développer d'autres formes de solidarité internationale et plus que jamais nécessaires.

Le marché de KESK vers Ankara pour la réintégration de ses membres arrêtés de la fonction publique

En novembre 2016, une grande marche exigant la libération des membres de KESK arrêtés de la fonction publique a été organisée par KESK, confédération de la fonction publique en Turquie. Elle est arrivée à Ankara le 24 décembre 2016, elle a affronté le froid, la pluie et des centaines de policiers à toutes les étapes de la marche. Les manifestations ont été confrontées à une force de police, aux gaz lacrymogènes, aux balles en caoutchouc, aux intimidations.

Le 18 janvier, le gouvernement a déclaré que les membres de KESK, Asil Çelik İş et d'autres ont été arrêtés de leur domicile par la police antiterroriste. Le gouvernement a annoncé qu'il allait se poursuivre, qu'avec les décisions de l'état d'urgence, nous sommes en danger de perdre nos libertés.

À la Rejwan (canton contrôlé par les kurdes au nord de la Syrie) un pas important a été franchi vers la voie par le mouvement kurde et ses alliés d'un projet de constitution pour l'établissement d'un système fédéral en Syrie du nord - appellation qui rappelle le terme Rojava dans un sens d'unité, mais dans lequel le Rojava continue à exister comme l'une des unités composées de l'État. Pour les peuples du nord de la Syrie, nous sommes en danger de perdre nos libertés. L'accord de 2017 sera décisif politiquement : ni le régime syrien, ni la Turquie ne veulent voir un mouvement kurde fort s'établir durablement.

Edite

La répression d'une ampleur sans précédent se poursuit en Turquie contre les Kurdes, avec de nouvelles vagues de déportations et impositions de camps, de fermes d'associations, de mises sous tutelle des maisons kurdes. La situation des droits de l'homme s'est dégradée continuellement, les services de garde à vue et en prison, la crise économique s'aggrave. L'état de guerre sert de prétexte à l'état d'urgence pour suspendre toute revendication ou contestation.

« Il arriverait pas à empêcher notre lutte légale. » a-t-il déclaré. « Avec les décisions ce sont des dizaines de milliers de fonctionnaires qui ont été suspendus, nous avons réussi à obtenir le retour à leur fonction de la majorité de nos membres. Cela a été compensé par la lutte. Parmi les 10 000 fonctionnaires licenciés de la fonction publique, il y a aussi 2 077 membres de KESK. Mais nous allons pas laisser suspendre nos membres, nous allons lutter avec pour la réintégration de toutes les fonctionnaires licenciés de manière illégale et injuste. De la même manière que nous avons permis par notre lutte le retour de nos membres suspendus, nous allons aussi gagner la réintégration de toutes les licenciés. »

Pour être bien informés, lisez la note bimensuelle du groupe Turquie/Kurdistan de notre commission internationale et utilisez-la pour vos bulletins de section, de syndicat, etc.

Manifestations du 21 janvier : soutien du Réseau syndical international

Le 21 janvier, des manifestations ont eu lieu dans de nombreuses villes du monde, en soutien à celles organisées aux Etats-Unis, au lendemain de la prise de fonction de Trump. Le Réseau syndical international de solidarité et de luttes soutenait ces initiatives :

Le 20 janvier, Donald Trump prend ses fonctions de président des Etats-Unis d'Amérique. Une nation qui, dans sa relative brève histoire d'à peine 200 ans, a réussi à s'appropriier le nom d'Amérique et se placer à la tête de « l'ordre mondial ». Trump est une des personnes qui, par sa fortune, fait partie de celles qui contrôlent ce pays ; en outre, maintenant, il pourra signer des décrets, des lois et donner des ordres en tant que chef de son armée et plus haut représentant de sa structure politique. Il sera une espèce de « tout-en-un ».

De nombreuses organisations féministes, écologistes, antimilitaristes, antisuprématistes, antiracistes, opposées aux discriminations de genre, religion, race, etc., seront dans la rue le 20 janvier contre les actions politiques que le président Trump est censé mettre en place. Le Réseau Syndical International de Solidarité et de Luttes soutient ces manifestations car nous ne faisons pas confiance à quelqu'un qui dit que les chinois ont inventé le concept de changement climatique afin de nuire à la compétitivité des USA, qui prône la construction d'un mur tout le long de la frontière sud pour combattre « le mal migrant » ou qui explique que les femmes sont « des objets esthétiquement agréables ». Il y a cent mille autres raisons que nous ne pouvons reprendre dans ce court écrit, mais qui seront sur les pancartes de nombreuses villes étatsuniennes et ailleurs.



Toutefois, le Réseau Syndical International de Solidarité et de Luttes souhaite souligner que Trump n'est pas seul à représenter tout ceci. Certes, il concentre en lui-même plusieurs archétypes et sa conduite fait que le caractère nationaliste et populiste de ses pensées apparaît au grand jour. Derrière tout président des USA se trouvent toujours les corporations pétrolières, l'industrie de l'armement, chimique, pharmaceutique, financière... ainsi que pour tous les présidents et présidentes de républiques, les dictatures ou monarchies. Ce sont les riches qui ont le pouvoir, qui nomment les généraux et les ministres afin qu'ils et elles gouvernent en leur nom tout en préservant leurs privilèges et propriétés. Les manifestations que le Réseau syndical international de solidarité et de luttes soutient portent sur tout cela [...]

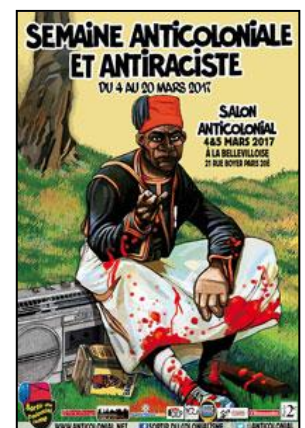
La mobilisation à l'initiative des organisations féministes a fédéré d'autres combats. Cette force et ce dynamisme des mouvements sociaux nord-américains prolongent ce qu'avaient enclenché les manifestations, très nombreuses, lors de la journée contre les violences faites aux femmes du 25 novembre, et des grèves notamment en Pologne, en Argentine ou au Chili. Le mouvement des femmes est porté au devant de la dynamique sociale et démocratique dans de nombreux pays. Le 8 mars, journée internationale de manifestations et de grèves des femmes, est préparé comme une initiative forte et large, par de nombreux réseaux qui allient organisations syndicales (Solidaires en France, le Réseau syndical international de solidarité et de luttes, ...) et mouvements sociaux (Transnational social strike, Altersommet, Marche Mondiale des Femmes, etc.).

Semaine anticoloniale : débats Solidaires

Dans le cadre de cette initiative annuelle, nous co-organisons deux réunions publiques :

- Le 9 mars à 19 heures à la Bourse du travail de Paris, sur le thème « **Quels syndicalismes dans l'Etat colonial ? Champs d'activité, interrelations, contradictions, ...** », avec l'Union syndicale Solidaires, LAB (Pays basque), STC (Corse), CNT-f et USTKE (Kanaky).
- Le 16 mars, également à partir de 19 heures mais cette fois à la Bourse du travail de la rue Charlot : « **Les survivances du colonialisme à travers les relations économiques, militaires et politiques entre l'Algérie et la France. La solidarité syndicale comme outil d'information et de luttes contre ces persistances** », avec l'Union syndicale Solidaires, la CGATA (Algérie, le Comité International de soutien aux Syndicats Autonomes.

Le programme de cette « semaine » (4 au 20 mars) contient bien d'autres choses intéressantes !



www.anticolonial.net

Traité de libre échange Canada-Europe (CETA)

Le traité de libre échange Canada-Europe (CETA) sera soumis au vote du Parlement européen à Strasbourg début février. Une journée de mobilisation décentralisée européenne a lieu dès le 21 janvier avec des événements organisés partout en France. **Une mobilisation est en cours de préparation à Strasbourg** (14 ou 15 février suivant le calendrier du parlement).

www.solidaires.org/CETA-La-bataille-continue www.collectifstoptafta.org

Etat espagnol : La Cañada Real vit et résiste !

Quartier populaire, long de 16 kilomètres de long, La Cañada Real, abrite, dans les faubourgs de Madrid, quelques 8 000 âmes. Objet de convoitise pour les promoteurs immobiliers qui entendent faire table rase du quartier, pour y construire un grand complexe hôtelier de luxe et un terrain de golf, les *Cañados* font entendre leurs voix et résistent.

Ses habitant-es avaient déjà montré toute leur détermination, en 2007, quand une première lutte victorieuse pour sauver leur quartier avait eu lieu. Les promoteurs immobiliers sont en position de force. La Cañada Real traîne une réputation sulfureuse. Quartier historiquement turbulent, il accueille les plus déshérités, attirés par les lumières de la capitale ibérique et l'espoir d'une vie meilleure. Les vagues d'immigrés se sont fait suite des années 70 à nos jours : paysans andalous et d'Estrémadure, gitans, et aujourd'hui roumains, marocains et sub-sahariens...

Mais un autre élément justifie cette image négative : La Cañada Real est le haut lieu du deal d'héroïne de la capitale madrilène. Tous les jours s'y rejoignent des milliers de consommateurs et consommatrices ; au grand dam des habitant-es qui en sont les premières victimes. Une réalité liée à la drogue, qui est le résultat, comme c'est de coutume dans les grandes métropoles, d'une politique volontariste des responsables politiques et de la Police : circonscrire les lieux de deal et consommation dans des quartiers spécifiques, de préférence pauvres, et éloignés des centres-villes afin de préserver l'image touristique de Madrid.

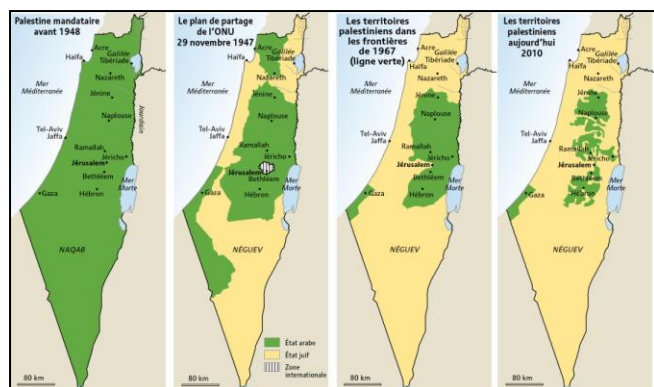


En dépit de cette triste réalité, une population existe sur place et revendique le fait de vivre dignement. **Une population qui, lassée des promesses non tenues par les politiques (y compris « progressistes ») de travaux visant à améliorer les conditions de vie du quartier, a décidé de se prendre en main et de s'auto-organiser.** Les travaux publics d'assainissement (eau, électricité publique, égouts, nettoyage des rues) sont assurés par les riverains eux mêmes. Une crèche, une banque alimentaire et une huerta collective ont été mise en place. Deux manifestations ont déjà eu lieu, montrant la vitalité des associations de quartier : des centaines d'habitants, le 16 novembre 2016, bloquaient symboliquement l'accès à La Cañada Real ; le 17 décembre, un millier de personnes se rassemblaient devant le Conseil départemental de Madrid. La lutte continue et comme le dit un slogan : *"La Cañada Real debout et rebelle"*.

Palestine : grève et manifestation dans « les territoires de 48 »

Solidaires exprime sa solidarité avec les mouvements en cours dans les territoires occupés depuis 1948 par l'Etat israélien. Ils ont commencé suite à la **destruction par le gouvernement de 20 maisons palestiniennes**, au prétexte d'absence de permis de construire.

Celle-ci est liée au refus des palestiniens et palestiniennes d'accepter les règles imposées et la ségrégation, alors qu'ils et elles ont été dépossédés de leur terre.



Bande de Gaza : un projet soutenu par Solidaires, mené à bien. L'UJFP et le château d'eau de Khuza'a.

Les villages de Khuza'a et d'Abassam au Sud-Est de la bande de Gaza, ont payé un prix très lourd en terme de morts et de destructions pendant l'opération israélienne dénommée « bordure protectrice », en juillet-août 2014. Les paysans ont eu comme priorité, avant même la reconstruction des habitations, de remettre leurs terres en état. Ces terres sont riches et indispensables à la population qui veut produire et ne pas vivre en assistée. L'eau est très bonne à Khuza'a (ce qui est exceptionnel dans la bande de Gaza) mais la pénurie d'électricité interrompt le pompage et interdit donc un arrosage régulier au moment où c'est indispensable. Du coup, les dernières récoltes ne sont pas parvenues à maturité. Suite à la visite de deux membres de l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) en mai-juin 2016, l'association a lancé début août 2016 une souscription pour la construction d'un château d'eau à Khuza'a, destinée à permettre une irrigation permanente pendant les récoltes. En deux mois, 21700 euros ont été collectés. Cette somme est intégralement arrivée à Khuza'a. Le château d'eau est achevé, malgré les pénuries de ciment et son inauguration a eu lieu le 22 décembre.

Pays basque : 80 000 manifestant-es à Bilbao



Le 14 janvier, la manifestation annuelle pour le soutien aux prisonniers et prisonnières politiques basques a rassemblé plus de 80 000 personnes dans les rue de Bilbao. On a pu voir les familles et les ami-es des prisonnier-es politiques enfermés en France et en Espagne, mais aussi au Portugal et en Amérique du Sud, ainsi que les minibus qui sillonnent les routes toute l'année pour permettre aux proches de visiter les prisons pour que les prisonnier-es ne perdent espoir. Deux exigences sont portées : qu'ils et elles soient ramenés au plus près des leurs, en Euskal Herria, mais aussi l'amnistie qui s'inscrit dans le processus de paix qui essaye, tant bien que mal, de s'imposer dans le paysage. Ce processus est soutenu par toutes les forces progressistes basques, dont nos camarades de LAB.

Les États français et espagnol restent sourds aux appels et continuent, d'une main de fer, à écraser toute expression soutenant l'autodétermination du peuple basque. Ils utilisent toutes les forces répressives pour faire taire la parole basque. Les médias, dans leur grande majorité, manient l'écran de fumée terroriste afin que ne soit pas débattue la question d'un véritable Euskal Herria libre préférant titrer sur une énième arrestation de numéros 2 d'ETA. L'union syndicale Solidaires appelle à soutenir les **348 prisonniers et prisonnières politiques basques**, dont la plupart sont emprisonnés dans des conditions plus que déplorables, éloignés de leurs proches... mais aussi le **droit de vivre et de travailler au pays**.

Commerce: action internationale contre la direction de New Look

La direction de New Look a lancé une procédure de licenciement envers un délégué Sud. Elle cherche à dissuader l'action de notre syndicat dont les représentants et représentantes n'ont cessé d'agir contre la détérioration des conditions de travail et les pressions subies par nombre d'employé-es, faisant entendre une voix sans concession dans l'ensemble des instances où nous siégeons. Plusieurs rassemblements se sont déjà tenus devant des magasins en Ile-de-France.



En poursuivant la procédure de licenciement de notre camarade, la direction s'expose à un conflit inédit sur l'enseigne. Ainsi, **une semaine internationale d'action sera organisée du 6 au 12 février dans les magasins New Look**. Là où il y a des magasins New Look, comme en Angleterre, Irlande, Belgique, Allemagne ou Pologne mais aussi ailleurs via des organisations membres du Réseau syndical international de solidarité et de luttes, nous allons « harceler » New Look. Les formes d'actions peuvent aller de la signature de la pétition en ligne www.mesopinions.com/petition/social/licenciement-moussa/27145, à l'envoi d'une motion sur le mail de la DRH emilie.cordin@newlook.com (sans omettre de mettre en copie sudcommerce@yahoo.fr), voire à l'organisation d'une diffusion de tracts devant ou, si le nombre le permet, à une manifestation à l'intérieur avec venue de la presse locale.

Russie et Ukraine : témoignages et débats le samedi 4 mars

Le Collectif Koltchenko dont l'Union syndicale est membre, prépare un après-midi de témoignages, de rencontres et de débats. Nous aurons plusieurs intervenants et intervenantes, dont des activistes venus d'Ukraine et de Russie, autour de deux thèmes : **la situation des prisonniers et prisonnières politiques en Russie** avec un focus sur les cas de Koltchenko et Sentsov ; **les luttes sociales et syndicales en Russie et en Ukraine**. Sont d'ores et déjà prévus :



- Sacha Koualeva**, Bureau Europe de l'Est-Asie centrale de la **Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme**.
- Anne Le Houerou**, chercheuse spécialiste de la Russie et membre de l'**Assemblée Européenne des Citoyens – Initiatives Pour un Autre Monde**.
- Kirill Buketov**, syndicaliste (**Union Internationale des Travailleurs de l'Alimentation et Global Labour Institute**), fut un des fondateurs de la confédération syndicale KAS-KOR en Russie.
- Guennadi Afanassiev**, **co-inculpé** avec Koltchenko et Sentsov, libéré en juin 2016.

<http://collectifkoltchenko.blogspot.fr>

Vous pouvez retrouver les informations de la commission internationale de Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : www.solidaires.org/article12420.html